

LES DÉMARCHES D'ADMISSION

Le processus d'admission au sein de notre établissement se déroule en plusieurs étapes :

Etape 1 : Etude du dossier de préadmission complété et des pièces associées ;

Etape 2 : Visite de préadmission ;

Etape 3 : Semaine d'observation, restitution aux représentants légaux, contractualisation ou préconisation de réorientation ;

Etape 4 : Attente d'une place et entrée dans l'établissement.

Une adresse mail est dédiée aux démarches d'admission :
admission@institut-eleclercq.org

Un enfant rentre au sein du DITEP si celui-ci est en capacité de l'accueillir dans de bonnes conditions, à savoir une place dans un groupe et une classe qui lui conviennent, la disponibilité des soins et la cohérence des organisations nécessaires à la réussite de son projet.

LE FINANCEMENT

La prise en charge financière de l'accompagnement de l'enfant par l'IEL est assurée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) à travers un financement Agence Régionale de Santé (ARS).

Une participation financière peut être demandée aux familles / représentants légaux dans un cadre prédéfini dans le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour ; des documents communiqués à l'entrée.

Le DITEP fonctionne 210 jours par an, dont les premières semaines des vacances scolaires et tout le mois de juillet. L'établissement est fermé en août.

La signature du contrat de séjour engage la présence de l'enfant sur les périodes évoquées ci-dessus, quelle que soit la modalité d'accompagnement.

PLAN D'ACCÈS

LE DITEP fonctionne sur trois sites :

D.I.T.E.P. / Siège : 86 rue d'Hem - 59170 CROIX

→ Tramway – Direction Roubaix Eurotéléport arrêt « Villa Cavrois »

D.I.T.E.P. / SESSAD :

154 Rue Carpeaux - 59100 ROUBAIX

→ Métro ligne 2 – Direction CH Dron arrêt « Ep. Montesquieu »

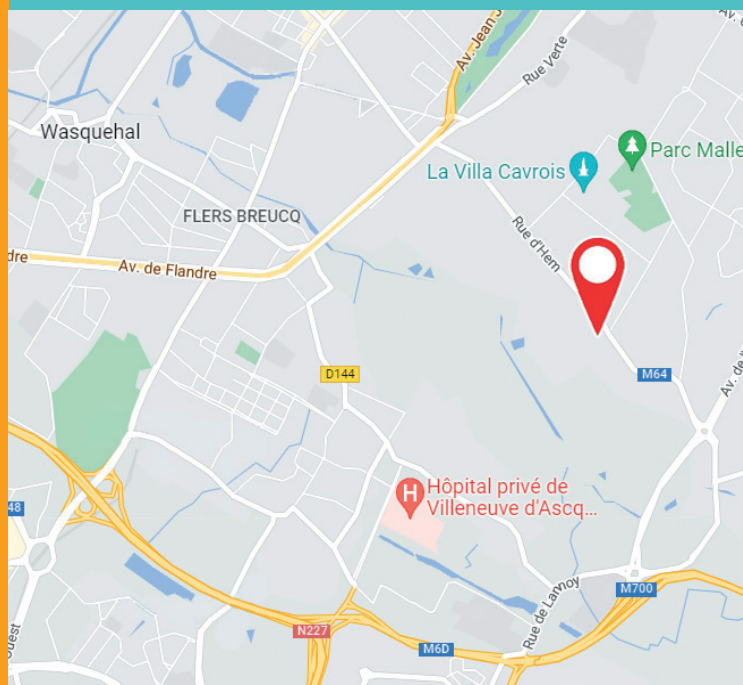
→ Bus CIT5 – Direction ROUBAIX MAN FRATERNITÉ arrêt « Carpeaux »

D.I.T.E.P. / « Filandières » :

38 rue Dammartin - 59100 ROUBAIX

→ Métro ligne 2 – Direction CH Dron arrêt « Charles de Gaulle »

Retrouvez-nous sur notre site internet :
<https://institut-eleclercq.org/>



**Institut Etienne Leclercq
DITEP de CROIX**

**Dispositif Thérapeutique,
Éducatif et Pédagogique**

86 rue d'Hem - 59170 CROIX

03.20.66.18.01

secretariat@institut-eleclercq.org

L'INSTITUT ETIENNE LECLERCQ

L'Institut Etienne Leclercq (IEL) est un **Dispositif Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (DITEP)**. C'est un des établissements de l'Université Catholique de Lille. L'Institut a ouvert ses portes en 1959 et n'a cessé d'évoluer et d'adapter son accompagnement.

LES ENFANTS ACCUEILLIS

Le Dispositif ITEP (DITEP) est un **dispositif de soins** vers lequel la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) oriente des enfants souffrant de difficultés psychologiques dont les manifestations perturbent l'accès aux apprentissages et les relations sociales.

Le **projet scolaire** et son maintien sont au cœur du projet d'établissement.

L'IEL permet ainsi à des enfants, adolescents et jeunes adultes « extra-ordinaires » âgés de 3 à 20 ans (agrément de 119 places) disposant d'une **notification DITEP** délivrée par la MDPH, de bénéficier de différentes modalités d'accompagnements : allant du **SESSAD** (suivi en ambula-toire) à un **accueil à temps plein de semaine en journée** sur l'un des services socio-éducatifs, dans l'une des classes de l'établissement en fonction de son âge.

L'IEL propose également un **accompagnement en soirées** par un hébergement la nuit modulé de semaine (sur les soirées du lundi, mardi, mercredi et jeudi). L'accueil est défini en fonction des orientations et évolutions du projet personnalisé d'accompagnement construit avec le jeune et ses représentants légaux.

L'IEL n'est pas un lieu d'hébergement d'urgence et/ou de vie permanent. La réussite de l'**accompagnement inclusif d'un DITEP** repose sur des **maillages en réseau** à partir et vers les lieux de vie de l'enfant (école, famille, foyer de vie).

L'ACCOMPAGNEMENT

L'objectif principal de l'établissement est d'accompagner l'enfant / l'adolescent dans :

- le **développement de sa personnalité,**
- l'**accès à la scolarité et l'apprentissage,**
- le **développement de son inclusion dans la société.**

Cet accompagnement est programmé dans le projet personnalisé qui est élaboré sur la base de :

- Recueil des besoins de l'enfant et les attentes de ses représentants légaux,
- Evaluations des potentiels et capacités que l'enfant va acquérir au fil de son accompagnement.

L'ÉQUIPE

L'IEL est organisé en 4 pôles et 2 services transversaux constituant l'équipe pluridisciplinaire qui va accompagner, directement ou indirectement, l'enfant :

- **Le pôle socio-éducatif** assure l'accompagnement socio-familial, éducatif et le développement personnel,
- **Le pôle thérapeutique** réalise le suivi de l'enfant sur le plan médical, paramédical et psychologique,
- **Le pôle pédagogique** garantit le maintien ou le retour à la scolarité, les apprentissages en interne et en inclusion dans le milieu « ordinaire »,
- **Le pôle des fonctions supports** rassemblent les compétences techniques, logistiques et fonctionnelles qui épaulent les professionnels dans leur missions d'accompagnement,
- **Le service d'amélioration et gestion des risques** est garant de la conformité du fonctionnement de l'IEL aux réglementations en vigueur, recommandations de bonnes pratiques et référentiels en lien avec nos métiers et obligations,
- **Le service des ressources humaines** accompagne les professionnels, et coordonne les plans d'action de la qualité de vie au travail.

L'ACCOMPAGNEMENT DES MODALITÉS D'ACCUEIL ET DES PRESTATIONS

Pour s'adapter aux besoins de l'enfant, l'IEL accompagne via 3 modalités d'accueil différentes :

| AMBULATOIRE | Accueil de nuit | ACCUEIL DE JOUR |
|--------------------------------------|------------------------------|--|
| des actes et interventions ponctuels | Lundi à 9h au Vendredi à 13h | Lundi au jeudi de 9h à 17h Vendredi de 9h à 13h15 |

* nuitées définies dans le cadre du projet personnalisé d'accompagnement

Sur demande de la Maison des Aidants - 03 20 12 19 00 :

Modalité spécifique d'accompagnement temporaire de répit la nuit et le mercredi, notamment pour les enfants en attente d'une notification ou en liste d'attente sur un établissement DITEP.

Pour accompagner l'enfant et répondre à ses besoins, l'IEL propose plusieurs prestations :

- Développer l'apprentissage de « savoir-être » (hygiène, alimentation, respect des autres, etc.) ;
- Susciter l'apprentissage et le respect des règles de vie collective et des codes sociaux ;
- Développer les capacités de créativité, d'expression et de communication verbales et non verbales ;
- Assurer le développement cognitif, l'accès à l'apprentissage scolaire, social et culturel ;
- Initier et développer les savoir-faire polyvalents, les gestes professionnels essentiels et l'ouverture sur le monde du travail ;
- Proposer une aide psychologique et psychothérapeutique ;
- Organiser les rééducations nécessaires (psychomotricité, orthophonie) ;
- Participer au suivi thérapeutique et à la coordination des soins ;
- Stimuler le développement physique et corporel.